

INTERPOL

AU TRAVAIL

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2003

2003

SOMMAIRE

Avant-propos du Secrétaire Général	1
Services en matière de communication mondiale sécurisée	2
Le système I-24/7	2
La communication par la voie d'Interpol	4
Services en matière de données opérationnelles aux fins du travail de police	6
Bases de données	6
Police scientifique	7
Analyse criminelle	8
Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite (FIS)	9
Services en matière d'appui opérationnel de police	10
Le Centre de commandement et de coordination	10
Services régionaux et nationaux	10
Domaines de criminalité prioritaires	14
Activités d'appui	21
Relations publiques, communication et publications	21
Ressources humaines	22
Situation financière	23

Crédits photo:

I2

Service photographique d'Interpol

Photodisc

Marc Bonodot/Douanes françaises

Avant-propos du Secrétaire Général

L'année dernière, Interpol, qui cherche constamment à s'adapter à un environnement international de plus en plus complexe en matière de criminalité, a continué à subir de profondes mutations. Le présent rapport est pour nous une occasion de réfléchir à ce que nous avons réalisé, à ce que nous aurions pu faire différemment et à ce sur quoi nous devons concentrer nos énergies pour faire mieux.

Il est certain que nous devons tout mettre en œuvre pour apporter le maximum à nos clients — les polices du monde entier — pour ce qui est des trois services essentiels fournis par Interpol, à savoir : cet outil révolutionnaire qu'est le Système de communication mondial I-24/7, les bases de données internationales d'informations de police, de plus en plus puissantes et indispensables, ainsi que les services d'analyse associés, et notre rôle actif dans l'apport d'un appui opérationnel aux polices du monde entier.

Ce qui me frappe le plus concernant l'année écoulée est le dynamisme et l'ardeur avec lesquels la famille Interpol, c'est-à-dire le Secrétariat général, nos Bureaux sous-régionaux et les Bureaux centraux nationaux de nos 181 pays membres, s'est attelée à sa tâche. Nous avons intégré la nécessité de travailler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 tout au long de l'année, ce qui modifie la perception qu'a la police du temps dans le monde. Nous avons raccordé près de la moitié de nos pays membres au système I-24/7, ce qui a fondamentalement changé la manière dont la police communique de façon sécurisée des informations d'une importance décisive et dont la transmission ne souffre aucun délai. Nous avons organisé des formations aux quatre coins du monde afin d'amener les services de police à faire un plus large usage des services Interpol et à mieux les exploiter et, élément tout aussi important, de trouver des moyens d'améliorer ces services.

Très important aussi, nous avons défini nos principes, nos priorités et des méthodes d'évaluation de façon à disposer d'une aune à laquelle mesurer nos performances.

Nous ne devons cependant pas nous reposer sur nos lauriers : nous devons continuer à améliorer et à développer nos services et nos produits destinés à la police. Nos bases de données contiennent certes davantage d'enregistrements



de meilleure qualité et accessibles à beaucoup plus de policiers, mais elles doivent croître encore plus vite, et nous devons faire en sorte que certaines catégories d'informations qu'elles contiennent — par exemple celles sur les documents d'identité volés — soient accessibles aux organisations internationales et aux autres organismes dont la mission consiste à protéger nos citoyens et nos institutions. Nous devons mener à bien le raccordement de tous nos pays membres au système I-24/7 et faire le nécessaire pour que nos B.C.N. disposent de policiers convenablement formés à son utilisation. Nous devons travailler avec nos pays membres pour déterminer où Interpol peut apporter un concours efficace dans les opérations de police d'envergure internationale.

Interpol doit toujours bien accueillir le changement. Nous devons être à l'avant-garde lorsqu'il s'agit de trouver des solutions créatives aux problèmes de police internationaux. C'est seulement ainsi que nous pourrions garantir que les citoyens du monde entier seront et se sentiront plus en sécurité.

Ronald K. Noble
Secrétaire Général

Services en matière de communication policière mondiale sécurisée

La première fonction essentielle d'Interpol, qui est la prestation de services en matière de communication policière mondiale sécurisée, recouvre l'échange, le stockage et le traitement rapides et efficaces d'informations de police importantes, notamment en déployant le nouveau système de communication d'Interpol dans tous les pays membres, en dispensant la formation correspondante et en fournissant les nouveaux services reposant sur I-24/7 tels que le Tableau de bord, e-ASF¹ et la Notice orange dite "d'alerte sécurité".

Le système I-24/7

Rapidité et efficacité

En janvier 2003, l'Organisation a commencé à déployer sa nouvelle infrastructure de communication hautement sécurisée reposant sur Internet. Appelé "I-24/7", le nouveau système remplace celui dont l'Organisation s'était auparavant dotée et représente un progrès considérable en ce sens qu'il améliore la capacité de celle-ci à coopérer efficacement et rapidement à la lutte contre le terrorisme et toutes les formes de grande criminalité internationale. A la fin de la première année, 84 pays membres et 10 autres sites étaient déjà raccordés au nouveau système et disposaient d'une interface de communication transparente avec les pays membres et les sites à connecter lors de la deuxième phase.

Des vérifications en temps réel

Le système de communication d'Interpol relie le Secrétariat général, les Bureaux centraux nationaux et les policiers des pays membres de façon à ce qu'ils puissent envoyer et recevoir des informations de police — y compris des images — de façon sécurisée et en temps réel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, 365 jours par an, et ce, dans le monde

entier. Ce système donne par ailleurs accès à la partie sécurisée du site Web d'Interpol, qui permet à l'Organisation de mettre en commun plus facilement des informations relatives à la criminalité. Déjà largement considéré comme un outil essentiel à l'efficacité de la coopération internationale entre les services chargés de l'application de la loi, le système I-24/7 donne un accès interactif immédiat aux données criminelles détenues au Secrétariat général. Cela signifie concrètement que les empreintes digitales de n'importe quel suspect, des passeports ou des véhicules peuvent faire l'objet de vérifications instantanées partout dans le monde par n'importe quel service de police relié au système.

Une sécurité élaborée

I-24/7 est un système à très haut niveau de sécurité technique reposant sur un réseau virtuel privé utilisant l'algorithme de chiffrement 3DES et un dispositif de contrôle d'accès par mots de passe géré par chaque pays. Tous les utilisateurs I-24/7 sont liés par les termes de la Charte de sécurité I-24/7, qui fixe des principes non négociables d'utilisation du système. Cela signifie que le facteur technique et le facteur humain, essentiels au maintien d'une sécurité maximum, sont tous deux pris en compte.

Évolution en fonction des besoins des utilisateurs

En plus d'améliorer les capacités de communication de la police, le système I-24/7 d'Interpol est conçu pour évoluer en permanence de façon à pouvoir répondre aux nouveaux besoins. Des ateliers sont régulièrement organisés pour des groupes d'utilisateurs dans toutes les régions du monde afin de s'informer sur la façon dont le système est utilisé ainsi que sur les possibilités de lui intégrer en permanence de nouvelles fonctionnalités. Interpol tient tout particulièrement à encourager une utilisation et une connaissance maximums des possibilités offertes par le système en matière

1. Electronic Automated Search Facility — Système de recherche automatique permettant de consulter un large éventail de bases de données Interpol par l'intermédiaire du système I-24/7.



INTERPOL

Interpol Notices

Notices request form

For additional information regarding the use of this system, please refer to the on-line user's guide by clicking on the icon that represents the language of your choice.

1. - Click on the appropriate language

- English 
 French 
 Spanish 
 Arabic 

2. - Select the coloured Application Form chosen



Red



Blue



Green



Yellow



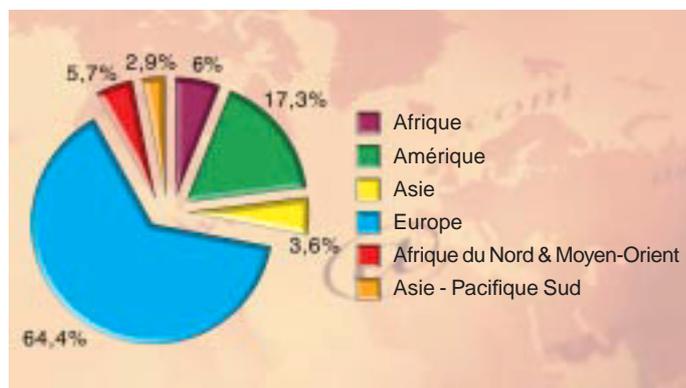
Black

d'appui à la lutte internationale contre la criminalité, et fournit une gamme complète de services de formation et de conseil à ses pays membres, aussi bien par des méthodes d'enseignement traditionnelles que par des modules de formation en ligne.

La communication par la voie d'Interpol

Plus de trois millions de messages

Le nombre de messages échangés au moyen du système mondial et intégré de communication policière d'Interpol a dépassé les trois millions pour la première fois en 2003. Les B.C.N., encouragés par le Secrétariat général à lui envoyer davantage de messages, ont réagi de façon extrêmement positive. 2003 a donc vu une augmentation des messages de plus de 81 %, bien que cela ne représente qu'un peu plus de 25 % du trafic total. Quoiqu'il en soit, cette progression a contribué de façon non négligeable à améliorer la qualité et accroître la quantité des informations contenues dans les bases de données centrales, ce qui, en retour, a permis d'augmenter le nombre des réponses positives aux recherches effectuées dans ces bases de données et leur qualité.



Répartition par région des messages reçus par le Secrétariat général

Quelque 25 % du nombre des pays membres d'Interpol (soit 46 pays) appartiennent à la région Europe, et ces pays sont en règle générale à l'origine de plus de 60 % du nombre des messages reçus au Secrétariat général. En 2003, cette proportion s'est accrue pour atteindre près de 65 %, bien que les Amériques (37 pays) continuent à représenter près de 20 % du nombre des messages reçus chaque année, soit une proportion stable.

Notices

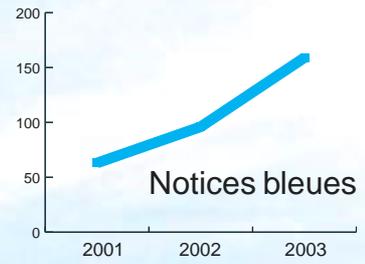
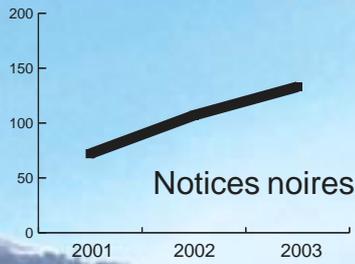
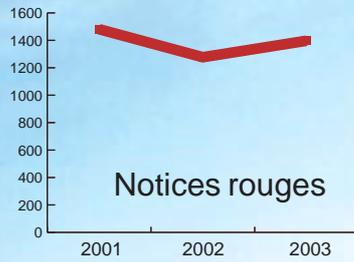
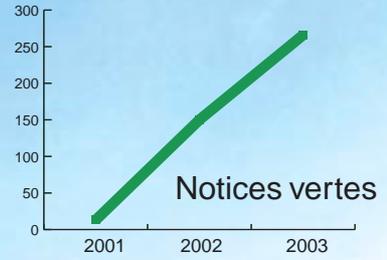
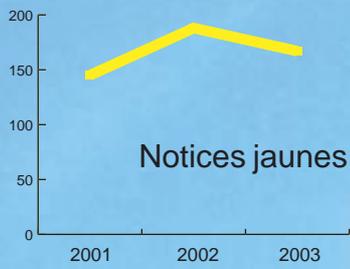
Les notices Interpol sont un outil de coopération policière essentiel, comme le prouvent les 80 % de croissance du nombre de notices publiées ces six dernières années. En 2003, cette croissance s'est poursuivie (+16 %). Au cours de la même période, le nombre de pays utilisant le procédé électronique de demande de publication de notices a progressé de 70 %, passant à 80 sur 181 pays membres, et plus de 75 % du total des demandes de publication transmises l'ont été de cette manière. Ce nombre est appelé à augmenter encore à mesure que les pays se raccorderont à I-24/7 jusqu'à ce que tous les B.C.N. utilisent la voie électronique, ce qui accélérera considérablement le processus de publication des notices.

23 500 diffusions

On appelle "diffusion" un message informant qu'une personne est recherchée, diffusé par le système de communication d'Interpol. A la différence de la notice Interpol – plus officielle –, dont la publication doit être demandée, puis examinée de façon approfondie et approuvée par le Secrétariat général, une diffusion peut être envoyée immédiatement par un B.C.N. à certains pays membres d'Interpol ou à tous. Les diffusions sont un moyen simple, répandu et efficace de transmettre un message d'alerte et de demande d'aide en ce qui concerne un individu recherché aux services de police des autres pays. L'utilisation de ce moyen augmente régulièrement, de 10 % par an. Plus de 8 000 diffusions ont été envoyées en 2003, et à la fin décembre, le nombre total de diffusions en cours de validité était de 23 500.

Les réussites

En 2003, 1 960 individus arrêtés faisaient l'objet d'une notice ou d'une diffusion Interpol, soit une augmentation de 43 % par rapport à 2002.



Type de notices	2001	% du total	2002	% du total	2003	% du total
Rouges (personnes recherchées)	1481	83,5 %	1277	70,2 %	1397	65,8 %
Jaunes (personnes disparues)	145	8,2 %	188	10,3 %	167	7,9 %
Noires (cadavres non identifiés)	72	4,0 %	107	5,9 %	133	6,3 %
Vertes (notices à but préventif concernant des multirécidivistes)	13	0,7 %	150	8,3 %	266	12,5 %
Bleues (demandes de renseignements)	63	3,6 %	96	5,3 %	159	7,5 %
Total	1774	100 %	1818	100 %	2122	100 %

Services en matière de données opérationnelles aux fins du travail de police

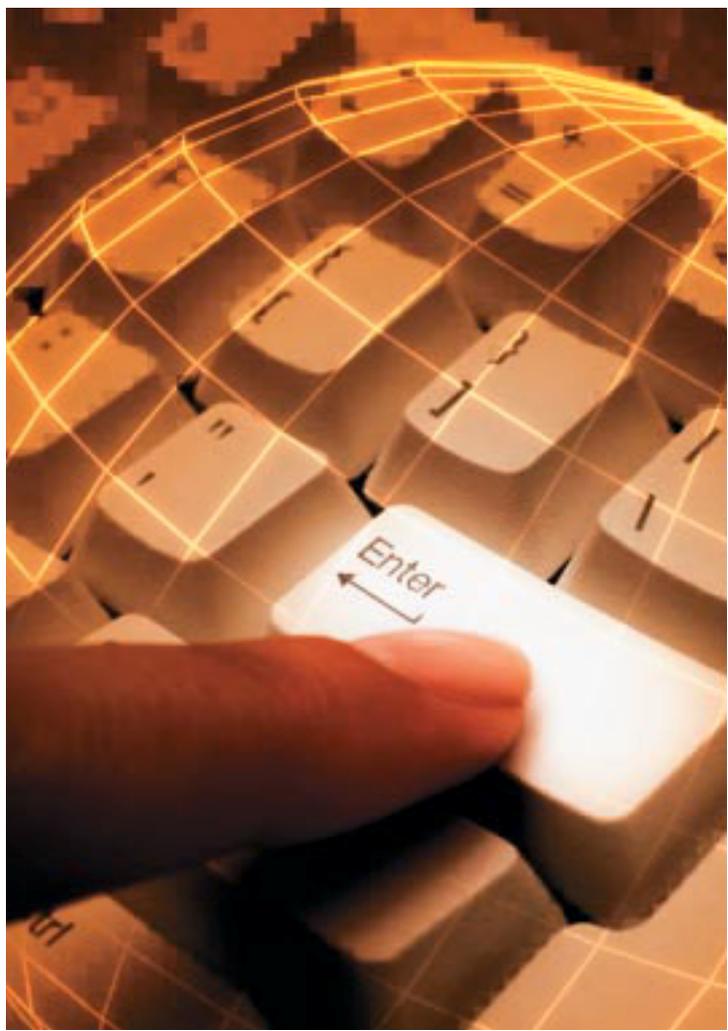
Cette deuxième fonction essentielle recouvre l'élaboration de programmes et de services dans le domaine des services en matière de données aux fins du travail de police, tels que les bases de données mondiales contenant des noms, des empreintes digitales, des photographies, des profils génétiques et des documents d'identité.

L'Assemblée générale réunie à Benidorm (Espagne) à l'automne 2003 a adopté un nouveau Règlement sur le traitement d'informations pour la coopération policière internationale. Ce règlement simplifie et développe trois ensembles existants de règles, et donne à Interpol davantage de possibilités pour relier ses bases de données à celles de ses pays membres. Dans la pratique, cette possibilité permettra aux pays membres de s'aider mutuellement en rendant accessibles par l'intermédiaire d'Interpol certaines informations contenues dans leurs bases de données nationales. Les informations supplémentaires pouvant ainsi être mises à la disposition de la police rendront plus performants les outils de lutte contre la grande criminalité internationale.

Bases de données

L'une des principales fonctions d'Interpol est de recueillir des renseignements et des informations sur la criminalité, de les traiter de manière à leur conférer une valeur ajoutée et de les diffuser aux services de police du monde entier. Il s'agit ici pour Interpol de fournir à l'ensemble de ses "clients" des pays membres, en temps opportun, des informations pertinentes et utiles.

Les bases de données se sont développées dans deux directions en 2003 : modernisation et mise à niveau du Système de documentation criminelle d'Interpol (ICIS), avec un travail sur la possibilité de mettre en place différents types de droits d'accès et sur les domaines protégés, ou du système automatique de reconnaissance des empreintes digitales (AFIS) d'une part et,



d'autre part, création de bases de données totalement nouvelles sur un thème technique précis, telles que la base de données sur les documents de voyage volés/perdus et sur les documents administratifs vierges volés.

Progrès et succès enregistrés en 2003² concernant les bases de données

- Véhicules volés
 - 2,7 millions de véhicules volés enregistrés
 - Utilisée par 90 pays
 - Augmentation de l'utilisation de 26 % par rapport à 2002
 - Nombre de recherches fructueuses en augmentation de 19,6 % par rapport à 2002
- Dossiers nominatifs
 - 154 000 individus enregistrés, soit 6 % de plus qu'en 2002

2. Tous les chiffres indiqués sont au 31 décembre 2003.

- Consultations de la base de données en augmentation de 44 % par rapport à 2002
- Nombre de recherches positives accru de 38 % depuis janvier 2002
- Documents de voyage volés/perdus et documents administratifs volés
 - 300 000 documents de voyage volés/perdus enregistrés, soit une augmentation de 8 000 % par rapport à 2002 (ce qui porte à 1,1 million le nombre d'enregistrements en mars 2004)
 - 380 000 documents administratifs volés enregistrés, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 2002
 - Utilisée par 36 pays

Ces documents servent à faciliter les entreprises illégales et sont extrêmement utiles aux organisations criminelles se livrant à des formes graves de criminalité internationale telles que le terrorisme, l'exploitation de filières d'immigration clandestine, le trafic de drogues, la criminalité économique dont la fraude aux cartes de paiement. Les B.C.N. peuvent vérifier si un document appartient à un lot de documents d'identité volés et contacter rapidement les autorités nationales compétentes afin d'obtenir des informations plus détaillées. Il est particulièrement utile de pouvoir accéder à de telles informations aux postes frontières.

- Œuvres d'art volées

Contient 25 000 enregistrements – soit une augmentation de 21 % par rapport à 2002.

Le pillage des biens culturels en Iraq a constitué le principal axe de travail au cours de cette année. Deux affiches sur les œuvres d'art les plus recherchées ont été élaborées et largement diffusées, et le Secrétariat général d'Interpol a organisé une conférence internationale sur les biens culturels volés en Iraq qui a abouti à la création de deux nouvelles structures de coopération – la Cellule spéciale Interpol chargée de retrouver les biens culturels iraqiens volés et un groupe d'experts. Un arrangement spécial additionnel à l'accord de coopération entre Interpol et l'Unesco a en outre été conclu afin de mettre en place un projet conjoint visant à la récupération des œuvres d'art volées en Iraq.

Police scientifique

ADN

Interpol est en train de mettre en place une passerelle internationale en matière d'ADN. Comme toujours, les législations applicables diffèrent d'un pays à l'autre. Une Charte Interpol a donc été élaborée, et des partenariats internationaux ont été conclus, permettant aux pays membres d'accéder directement à un système centralisé de comparaison de profils d'ADN tout en respectant les nécessaires règles de protection des données et de la vie privée. Fin 2003, 17 pays avaient commencé à utiliser ce système à l'état d'ébauche, à titre d'essai. La base de données sera accessible par le système I-24/7, grâce auquel les pays pourront se connecter aux réseaux de laboratoires de police scientifique et télécharger des profils aux fins de comparaison.

Les activités d'Interpol en matière d'ADN sont menées sous la direction d'un groupe consultatif d'experts extérieurs, qui leur donne à la fois un cadre et des orientations. Les principales activités au cours de l'année écoulée ont été une conférence sur l'utilisation des techniques en question, la mise en place d'un nouveau programme d'ateliers visant à apporter un soutien au niveau régional, la création du concept de "partenaires internationaux stratégiques", afin d'aider à résoudre les éventuelles difficultés liées à la transmission des données, l'analyse de l'enquête réalisée en 2002 auprès des pays, l'élaboration d'une brochure d'information intitulée "Pour promouvoir le pouvoir de l'analyse génétique", et la réalisation d'un DVD didactique sur les règles de bonne pratique à observer sur les scènes de crime, en collaboration avec l'Institut de médecine légale de l'Université d'Innsbruck (Autriche).

Identification des victimes de catastrophes (IDVIC)

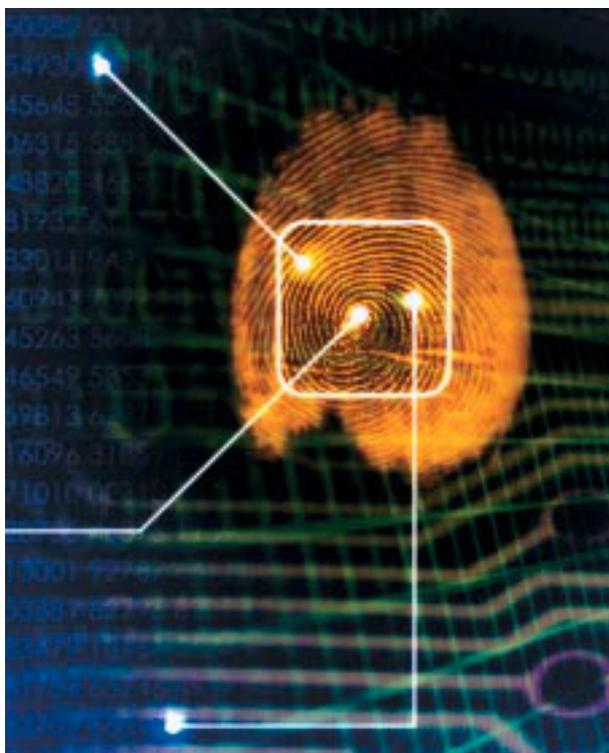
Après une catastrophe, si les services d'urgence sont généralement relativement bien préparés au sauvetage des survivants, il n'en va pas toujours de même lorsqu'il s'agit de la tâche essentielle qu'est pourtant l'identification des victimes. Interpol fournit des outils de recueil de données et un guide détaillé expliquant comment utiliser ces outils, à consulter avant toute opération d'identification. Lors de grandes catastrophes avec pertes humaines, l'équipe IDVIC du

Secrétariat général propose de sa propre initiative son assistance aux pays concernés en rappelant aux autorités nationales compétentes l'existence des outils Interpol et en coordonnant l'aide internationale offerte par les équipes d'identification de différents pays. En 2003, les catastrophes qui ont eu lieu sont les attentats terroristes de janvier en Algérie, l'énorme tremblement de terre qui a également secoué ce pays en juillet, et la catastrophe aérienne qui s'est produite en Turquie. Le Comité permanent d'Interpol sur l'identification des victimes de catastrophes et son groupe directeur se réunissent régulièrement pour échanger des avis sur les meilleures pratiques, s'informer des faits nouveaux et promouvoir la coopération internationale entre les équipes d'identification nationales. En 2003, des représentants de 29 pays se sont rassemblés dans ce but au Secrétariat général, à Lyon, et 250 délégués se sont en outre réunis à Bali (Indonésie) pour débattre des questions d'identification des victimes de catastrophes au lendemain de l'attentat à la bombe perpétré dans cette ville en 2002.

Empreintes digitales

Le système automatique de reconnaissance des empreintes digitales (AFIS) d'Interpol a subi une importante mise à niveau en 2003, avec l'aide de la société française Sagem. Faits nouveaux, ce système peut désormais exporter des fichiers ANSI/NIST³, ajouter la mention "empreinte non disponible", et ses outils

3. ANSI/NIST est l'acronyme de "American National Standards Institute/National Institute of Standards and Technology", nom d'un format communément admis pour la transmission d'empreintes digitales.



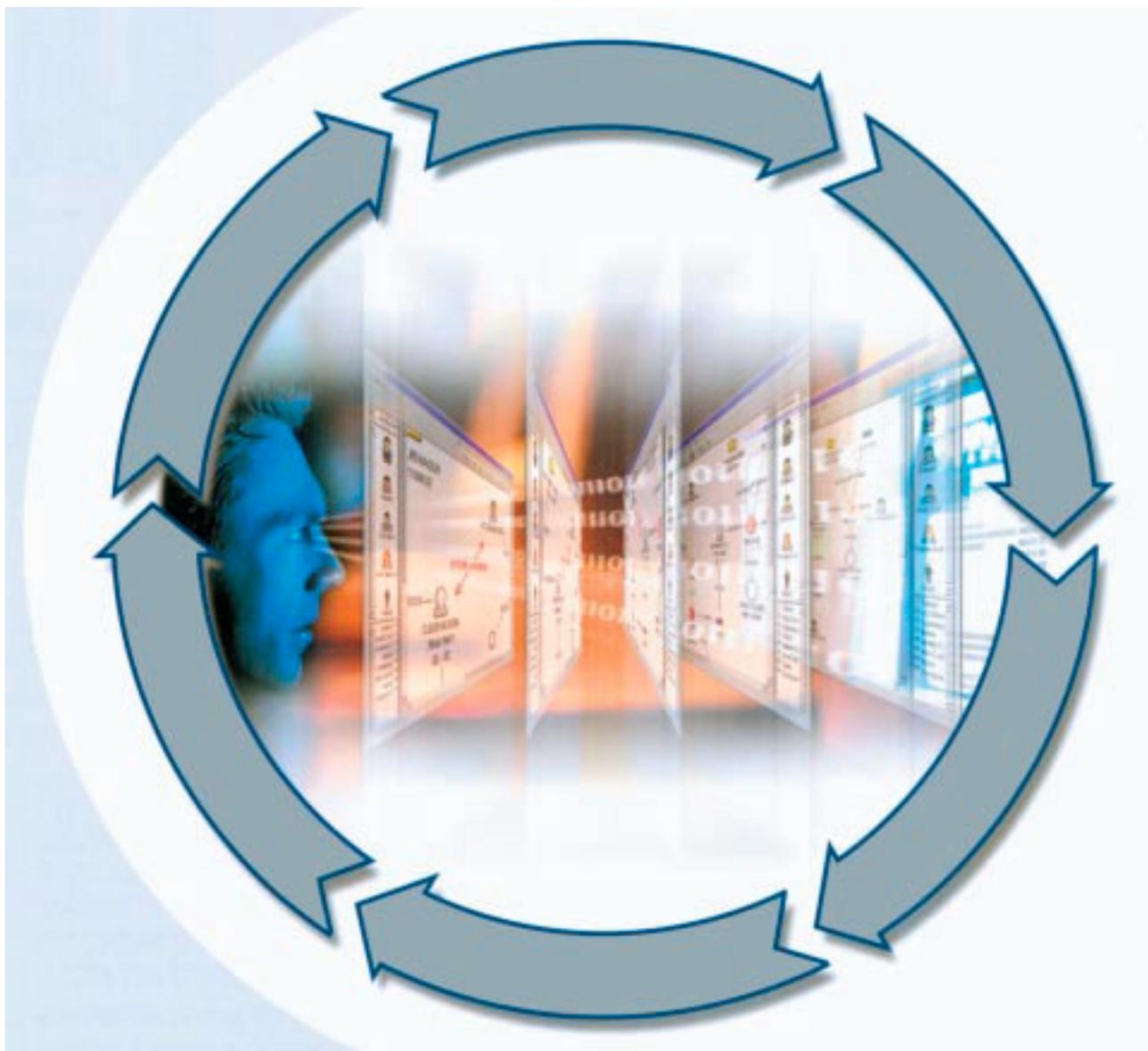
statistiques ont été améliorés, ce qui devrait permettre une amélioration considérable de la qualité des images d'empreintes figurant sur les notices Interpol. La passerelle accepte aujourd'hui les fichiers électroniques contenant les empreintes envoyées par les pays membres et, le système de communication I-24/7 se déployant progressivement à travers le monde, on espère que de nombreux autres pays transmettront à Interpol des fichiers d'empreintes provenant de leurs systèmes AFIS nationaux. Le fichier informatique d'Interpol contient près de 40 000 jeux d'empreintes en cours de validité, 5 000 nouveaux jeux ayant été créés et 6 500 ayant été supprimés cette année. Plus ce fichier contiendra d'enregistrements et plus il sera possible de procéder à des identifications et d'en confirmer. Le service offert par Interpol en matière de dactyloscopie n'en est que plus utile sur le plan opérationnel, et quelques 8 000 recherches sont effectuées chaque année.

Analyse criminelle

Les analystes d'Interpol travaillent sur des projets d'analyse stratégique et opérationnelle au bénéfice de pays membres. En matière opérationnelle, cette année, ils ont participé à des activités dans les domaines de la pédopornographie diffusée sur Internet, de l'immigration illégale de ressortissants de pays d'Asie, du trafic d'ecstasy, de substances psychotropes et de précurseurs chimiques, du terrorisme et de l'évaluation des risques de trouble de l'ordre public lors des événements médiatisés.

Plusieurs évaluations stratégiques ont en outre été publiées en 2003, dont la première évaluation conjointe Europol-Interpol, qui a posé les bases d'un nouveau projet en coopération destiné à évaluer l'ampleur et la nature de l'immigration clandestine en Méditerranée orientale. Parmi les autres questions stratégiques ayant fait l'objet d'une analyse figurent les effets du conflit en Iraq sur la criminalité, l'évaluation des menaces en matière de trafic de personnes en Europe, la traite des femmes originaires d'Europe de l'Est, la menace provenant du trafic international d'armes et l'ampleur des réseaux criminels d'Afrique de l'Ouest.

La formation est le troisième aspect important de la contribution d'Interpol au développement dans le monde de l'utilisation de l'analyse criminelle aux fins de la lutte contre la criminalité. Des formations sont ainsi dispensées à l'ensemble des catégories de personnel chargées de l'application de la



loi occupant des fonctions tant stratégiques qu'opérationnelles. Les avantages de l'analyse criminelle et la façon dont elle peut être utilisée doivent de fait être expliqués aux responsables de ces services afin qu'ils puissent en voir l'intérêt. Des formations plus poussées sont proposées aux spécialistes pratiquant l'analyse opérationnelle, et les pays qui souhaitent recourir à l'analyse criminelle ont besoin de cours d'initiation pour mettre en place de nouveaux services.

Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite (FIS)

Une équipe spécialisée composée de fonctionnaires de police et de personnel d'appui apporte depuis le Secrétariat général, à la demande de pays membres ou de tribunaux pénaux internationaux, un soutien aux enquêtes dont font l'objet des malfaiteurs internationaux recherchés pour

des infractions graves. Cette équipe prête également son concours dans des affaires où de nouveaux éléments d'enquête ont été transmis via le site Web d'Interpol.

En 2003, le programme de l'équipe en question comprenait la mise en place d'un projet sur les individus recherchés en relation avec le génocide perpétré en 1993-1994 au Rwanda, de même que différents projets visant à améliorer l'utilisation des données de veille, ou "de surveillance", à la disposition d'Interpol et de ses pays membres. La Sous-direction FIS a en outre pris en charge le système des notices internationales d'Interpol, dans le but d'améliorer les services fournis aux pays membres en matière de localisation et d'arrestation des malfaiteurs en fuite ainsi que pour d'autres affaires. Conjointement avec l'Inde, la Sous-direction FIS a par ailleurs organisé la 3^e Conférence internationale sur les malfaiteurs en fuite, en octobre 2003, à New Delhi (Inde).

Services en matière d'appui opérationnel de police

Cette troisième fonction essentielle de l'Organisation vise à renforcer le rôle des B.C.N. et à ce que le Secrétariat général réponde mieux à leurs besoins. Il s'agit en même temps de s'attacher à mieux cibler la gestion des B.S.R.⁴ tout en les intégrant davantage dans l'activité globale d'Interpol. Pour ce faire, il est prévu d'élaborer des programmes opérationnels utiles dans le domaine de l'application de la loi, tels que le programme Interpol sur les malfaiteurs en fuite, ainsi que des programmes de lutte contre des formes spécialisées de criminalité (dans les domaines du terrorisme, des stupéfiants et de la criminalité organisée, du trafic d'êtres humains, ainsi que de la criminalité financière et de la criminalité liée aux technologies de pointe). Cette fonction vise également à renforcer l'interaction avec d'autres organisations internationales.

Le Centre de commandement et de coordination

Complètement opérationnel depuis courant 2003, le Centre de commandement et de coordination (CCC) est le nœud vital entre les pays membres et le Secrétariat général pour toutes les activités de police opérationnelles. Il constitue pour les pays membres confrontés à une situation de crise un point unique à contacter pour obtenir la coopération des services chargés de l'application de la loi d'autres pays. Ses trois missions principales sont les suivantes :

- Déterminer le degré de priorité de toutes les informations parvenant au Secrétariat général et répondre immédiatement aux requêtes urgentes;

4. Bureaux sous-régionaux, ou "bureaux régionaux". Font structurellement partie du Secrétariat général bien que physiquement installés dans les régions d'Interpol. Ces bureaux sont actuellement au nombre de cinq : Abidjan, Harare et Nairobi en Afrique, Buenos Aires et San Salvador en Amérique du Sud. Il existe également un bureau de liaison Interpol (LOBANG) à Bangkok.

- Assurer la coordination de l'échange d'informations et de renseignements lors d'importantes opérations faisant intervenir des services de police de différents pays;
- Remplir des fonctions de gestion de crise en cas d'événement international grave tels que des attentats terroristes de grande ampleur, et coordonner l'apport d'une assistance spécialisée et les aspects opérationnels de l'action des cellules de crise du Secrétariat général.

Services régionaux et nationaux

Le Centre de commandement et de coordination et le système I-24/7 sont deux pièces maîtresses de la coopération policière internationale qui ne pourront toutefois obtenir de résultats positifs que si Interpol parvient à renforcer les relations entre le Secrétariat général, les Bureaux sous-régionaux, les Bureaux centraux nationaux et les services de police nationaux. Le Secrétariat général s'emploie donc, avec les chefs des organismes de police régionaux, à acquérir une connaissance approfondie de la situation de l'application de la loi dans les pays membres, de l'application de la loi et du processus décisionnel au niveau régional, et – plus important encore – des besoins spécifiques de chaque région d'Interpol en matière de services et de formation Interpol, ou à renforcer sa connaissance de ces questions.

L'année dernière, par la mise en œuvre de son nouveau programme d'affectation des ressources, Interpol a obtenu de sources de financement extérieures près de 2 millions d'USD. Plus de 90 % de ces fonds profiteront directement aux B.C.N. Le plus souvent, ces fonds ont permis de doter les bureaux destinataires d'équipements à la pointe de la technologie et d'assurer la formation correspondante, sachant que la mise en œuvre de certains projets va s'étaler sur plus d'une année.

Afrique

Centre d'alerte rapide pour l'Afrique australe dans le domaine du terrorisme

Installé au Bureau sous-régional de Harare, ce nouveau centre a été créé pour recueillir et diffuser des renseignements de police concernant les menaces terroristes recensées dans la région. Il s'intéresse particulièrement aux groupes terroristes (dont Al-Qaeda) et aux liens entre ces groupes, à leurs réseaux de financement et de soutien, ainsi qu'aux facteurs susceptibles d'encourager l'activité terroriste.

Coopération entre États d'Afrique de l'Ouest

Interpol a participé directement à la négociation d'un accord officiel approuvé par le Comité des chefs de police d'Afrique de l'Ouest et ratifié par les Chefs d'État des pays concernés. Cet accord facilitera l'échange d'informations de police, la restitution de biens volés et la remise de malfaiteurs recherchés entre services de police.

Des ministres de pays d'Afrique de l'Ouest réclament la création d'une base de données régionale sur les drogues

Encouragé par certains exemples et sur les conseils du Secrétariat général d'Interpol, le Comité interministériel de lutte contre la drogue en Afrique de l'Ouest a demandé que toutes les parties concernées se rassemblent pour une réunion à caractère technique, en vue d'aider à la création d'une base de données régionale sur les drogues. L'expérience d'Interpol en la matière, acquise à l'occasion de la mise en œuvre d'une action de coopération internationale de ce type dans les Caraïbes, et le nouveau système de communication mondial de l'Organisation, dont la démonstration a été faite lors d'une réunion des Chefs des services nationaux chargés de la lutte contre la drogue en Afrique, sont les principaux éléments témoignant de ce que l'essentiel est d'ores et déjà en place pour qu'une telle base de données existe.

Criminalité financière en Afrique – Les spécialistes appellent à la définition de règles de bonne pratique

Les participants à une réunion régionale multidisciplinaire organisée par le Secrétariat général d'Interpol ont demandé la création d'un groupe d'experts auquel serait confiée la tâche d'élaborer des règles

de bonne pratique à l'intention des services chargés de l'application de la loi, concernant la prévention de la criminalité financière et les enquêtes sur les infractions relevant de ce domaine de criminalité, et des programmes de sensibilisation à la lutte contre les infractions de ce type. Cette réunion a rassemblé des représentants de l'ensemble des protagonistes de la lutte contre la criminalité financière : services chargés de l'application de la loi, services ministériels, organisations non gouvernementales, procureurs et membres des secteurs bancaire et financier.

Mesures de lutte contre les "escroqueries 419"

Un groupe analogue à celui évoqué ci-dessus s'est réuni pour débattre plus particulièrement du problème de longue date que sont les escroqueries dites "d'Afrique de l'Ouest", connues aussi sous le nom d'"escroqueries 419" et qui se propagent partout, sous diverses formes, par les systèmes de messagerie électronique. Plus de 100 délégués ont participé à cette réunion et ont décidé de créer un groupe de coordination internationale qui se réunira régulièrement afin d'examiner les nouvelles questions qui se posent concernant les réseaux criminels d'Afrique de l'Ouest. Un recueil de bonnes pratiques est en cours d'élaboration, dans lequel seront proposées des actions possibles telles que renvoyer les e-mails relevant de l'escroquerie 419 vers des adresses mises à disposition par les fournisseurs d'accès afin que les comptes de messagerie des expéditeurs puissent être clos.

Opération Mangochi

Il s'agit d'une opération sur les véhicules volés menée conjointement en trois étapes au cours de l'année, par dix pays : l'Afrique du Sud, le Botswana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. L'opération a été coordonnée par le Bureau sous-régional de Harare, avec le soutien du service Afrique du Secrétariat général. Elle a abouti à la récupération de 102 véhicules volés – 94 voitures et 8 motos – en Afrique du Sud, au Botswana, au Mozambique, au Swaziland et au Zimbabwe.

Accord avec le Tribunal spécial pour la Sierra Leone

La mission du Tribunal spécial pour la Sierra Leone étant de traduire en justice les auteurs de crimes contre l'humanité

perpétrés dans ce pays, le Secrétariat général d'Interpol a signé avec lui un accord de coopération dans le but d'encourager la coopération entre les pays membres d'Interpol et le Tribunal. Cette coopération a conduit, par exemple, à la publication d'une notice rouge Interpol concernant Charles Taylor, ancien Chef d'État de la Sierra Leone.

Activités d'Interpol en matière de formation en Afrique

- Atelier sur l'analyse criminelle à l'intention des responsables de services de police judiciaire
- Formation complète à l'analyse criminelle
- Première formation conjointe à l'intention des policiers, gendarmes et douaniers des pays d'Afrique de l'Ouest
- Formation de formateurs pour les États parties à l'Accord de Lusaka
- Atelier de formation à l'intention des fonctionnaires des Bureaux sous-régionaux et des B.C.N. d'Afrique de l'Est sur le renforcement de la coopération et de la coordination
- Formation de formateurs I-24/7 à l'intention du personnel du service informatique du Bureau sous-régional d'Abidjan
- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. (en anglais) – Europe et Afrique du Sud (15 pays)
- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. (en français) – Europe et Afrique (9 pays)

Amériques

Nouveau réseau d'officiers de contact pour la région Amériques

Savoir qui contacter est une condition essentielle de la mise en œuvre de la coopération policière. En application d'une recommandation adoptée lors de la dernière Conférence régionale d'Interpol pour les Amériques, les coordonnées des officiers de contact de toute la région ont été recueillies, publiées et diffusées. Ces officiers auront la possibilité de se rencontrer et de mettre des noms sur des visages lors d'une réunion prévue pour l'année prochaine.

Opération Andes

L'opération Andes est la première opération menée conjointement par Interpol et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) dans le cadre du protocole d'accord de coopération signé avec cette organisation. Elle vise le trafic illicite de précurseurs chimiques en Amérique du Sud. La première étape, qui a vu la participation de cinq pays (Argentine, Chili, Colombie, Bolivie et Pérou), s'est achevée sur une réunion de bilan qui s'est tenue au Bureau sous-régional de Buenos Aires en mai 2003. Un plan de mise en œuvre pour la seconde étape de cette opération est en cours d'élaboration.

Ouverture d'un nouveau Bureau sous-régional à El Salvador

Depuis l'inauguration d'un nouveau Bureau sous-régional à San Salvador à l'automne 2003, Interpol dispose désormais de deux centres de coordination régionale en Amérique du Sud. Cette ouverture témoigne de la volonté croissante des pays membres de travailler ensemble et d'échanger davantage d'informations dans la lutte contre la grande criminalité internationale dans la région.

Activités d'Interpol en matière de formation dans la région Amériques

- Deux formations à l'analyse criminelle pour les pays des Caraïbes et d'Amérique latine
- Formation de formateurs (niveau élémentaire) aux techniques d'enquête
- Formation de formateurs I-24/7 à l'intention des informaticiens des Bureaux sous-régionaux de Buenos Aires et de San Salvador
- Atelier I-24/7 à l'intention des chefs de B.C.N. des pays d'Amérique du Sud
- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires des B.C.N., des Bureaux sous-régionaux et de la Station régionale (en espagnol) – Amérique du Sud (9 pays)

En collaboration avec le Centre régional des Nations Unies à Lima (Pérou) et d'autres organisations partenaires de la région (CICAD et UPEACE), le service Amériques du Secrétariat général a participé à l'élaboration d'un ensemble de formations sur la répression du trafic d'armes de petit calibre en Amérique latine.

Asie – Pacifique Sud

Les pays asiatiques encouragent les nouvelles adhésions

Lors de la Conférence régionale asiatique qui s'est tenue à Sri Lanka en 2002, les pays membres présents ont demandé au Secrétariat général de promouvoir auprès des pays qui ne le sont pas encore les avantages qu'il y a à être membre d'Interpol, en particulier en Asie centrale. En conséquence du dialogue qui a suivi, le Tadjikistan présentera une demande d'adhésion à l'Assemblée générale en 2004.

Le réseau des officiers de contact asiatiques

L'année dernière, des délégués de 17 pays membres ont participé à la réunion des officiers de contact asiatiques, qui s'est tenue à Manille. Comme pour les autres régions, le réseau des officiers de contact est un outil essentiel pour ce qui est de faciliter la coopération internationale.

L'établissement de contacts personnels directs améliore la communication entre les B.C.N. et accroît l'échange d'informations de police.

Opération Phoney Tourists

Une nouvelle forme de trafic de migrants a été mise au jour : des immigrants clandestins se rendent en Europe de l'Est et aux États-Unis en se faisant passer pour de riches touristes japonais, au moyen de passeports volés ou perdus ne portant aucune trace d'altération. Le service Asie du Secrétariat général d'Interpol s'est associé aux autorités japonaises pour obtenir des informations concernant des passeports perdus ou volés. Depuis, le Japon a rejoint le groupe sans cesse croissant des pays qui transmettent des informations sur les documents de voyage ou administratifs volés afin qu'elles soient enregistrées dans la base de données d'Interpol, accessible depuis les ports et les postes frontières, et contribuent ainsi à la lutte contre l'immigration illégale.

Activités d'Interpol en matière de formation en Asie et dans le Pacifique Sud

Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. (en anglais) – Australie et Pacifique Sud (7 pays)

Europe

Collaboration régionale interinstitutions

Le renforcement de la coopération entre les nombreuses organisations internationales qui participent à la lutte contre la criminalité en Europe a été l'une des activités principales du service Europe du Secrétariat général en 2003. Interpol a travaillé sur un certain nombre de projets, de réunions de travail et de conférences avec des organismes tels que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI), le Groupe de travail sur la criminalité organisée dans la région de la Baltique, le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et la Commission européenne. Interpol est régulièrement représenté aux réunions des Chefs des Unités nationales Europol, et la coopération concrète se développe, notamment par l'accès au système de communication d'Interpol.

Programme d'évaluation croisée

La dernière étape du programme d'évaluation croisée s'est achevée sur la visite de 11 B.C.N. et d'un sous-B.C.N.⁵ en 2003. L'équipe d'évaluation a formulé 48 recommandations, qui ont été présentées à la Conférence régionale européenne de mai 2004. Dans le cadre de ce programme, Interpol a aidé plusieurs pays européens, notamment l'Estonie, le Lichtenstein, Malte, la Roumanie, la Serbie-et-Monténégro et la Suisse, à mettre en place un système informatique de gestion automatique des dossiers et un système de transmission accélérée des requêtes.

Un partenariat avec l'Union européenne pour la modernisation de certains B.C.N.

L'Union européenne et Interpol se sont associés pour mettre à niveau les installations des B.C.N. de cinq pays des Balkans : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro. Interpol a préparé un rapport d'évaluation contenant des propositions sur les investissements à réaliser en formation et en équipement. Ces propositions ayant été acceptées, la mise en œuvre de ce projet de

5. Certains pays membres ont des sous-B.C.N. dans des territoires dépendants ou autres, comme à Gibraltar ou dans les Samoa américaines.

deux ans a été entreprise. La Norvège a financé l'acquisition et l'installation d'équipements techniques pour trois B.C.N. (l'Arménie, la Géorgie et le Moldova), afin de faciliter leur raccordement au système de communication I-24/7.

Nouveaux accords de coopération en Europe

Un nouvel accord a été conclu en 2003 avec Europol, l'organisation de police européenne, afin de permettre qu'un officier de liaison d'Europol soit affecté au Secrétariat général d'Interpol. C'est la première fois que de telles dispositions sont prises, qui devraient favoriser le développement d'une coopération concrète mutuellement bénéfique et propre à optimiser l'utilisation des ressources dans les deux organisations.

Chargé par les pays membres d'élargir le champ de ses activités à la lutte contre la contrefaçon de l'euro, le Secrétariat général a entamé des négociations avec la Banque centrale européenne. Il en a résulté la conclusion d'un accord officiel permettant aux deux organisations d'échanger des informations sur les faux euros dans le cadre de leurs réglementations respectives.

Activités d'Interpol en matière de formation en Europe

- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. (en anglais) – en Pologne (8 pays)
- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires personnel des B.C.N. (en anglais) – à Lyon (15 pays)
- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. (en français) – à Lyon (9 pays, dont deux pays africains)
- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires personnel des B.C.N. (en anglais) – en Slovénie (11 pays)
- Projet Formatrain – formation pilote aux enquêtes sur la criminalité internationale liée aux véhicules (pays nordiques et baltes)

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Plusieurs rencontres à haut niveau avec des représentants de pays membres de cette région ont eu lieu en 2003, permettant à ces derniers de mieux comprendre et apprécier le rôle qu'Interpol peut jouer auprès des pays membres dans leur lutte contre la

grande criminalité internationale. Le service Moyen-Orient et Afrique du Nord – relativement nouveau – du Secrétariat général a donc eu des activités allant des aspects relatifs à la sécurité de la normalisation de la translittération des noms arabes à la première conférence Interpol organisée dans la région sur la lutte contre la corruption et à la Conférence d'alerte sur la sécurité civile dans la région relativement à la situation en Iraq.

La 3^e Réunion de travail du Groupe Fusion⁶ pour l'Afrique s'est tenue à Alger à l'automne 2003 et a vu la participation de 45 délégués de 22 pays. Les débats ont porté sur les groupes terroristes actifs en Afrique du Nord, sur le trafic d'armes, sur le financement du terrorisme et sur les liens entre le terrorisme et la criminalité organisée.

Activités d'Interpol en matière de formation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (en anglais et en arabe) (10 pays).
- Formation I-24/7 à l'intention des fonctionnaires des B.C.N. européens et africains (en français) (9 pays).

Domaines de criminalité prioritaires

Interpol axe son action sur les domaines de criminalité qui touchent la société partout dans le monde, jugés particulièrement préoccupants parce qu'ils concernent chacune des régions Interpol et posent un problème d'ampleur véritablement mondiale. Les modalités de cette action revêtent trois formes principales : les programmes, les projets et les activités journalières. Les niveaux d'activité dans chacun de ces domaines sont si élevés que ne figurent ci-après que certains exemples particulièrement notables, qui illustrent l'importance que revêtent l'expérience internationale d'Interpol et le soutien concret qu'il apporte aux services sur le terrain dans les affaires en question.

6. Le Groupe Fusion est une composante essentielle de l'action menée par Interpol dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Stupéfiants et organisations criminelles (DCO)

Les problèmes liés à la consommation de drogue continuent à s'accroître dans la plupart des régions du globe, en proportion de la consommation de drogues elle-même. La situation mondiale de la consommation et du trafic de drogues continue à être particulièrement complexe, en partie en raison des conjonctures politiques fluctuantes dans de nombreuses régions du monde, des frontières de plus en plus ouvertes entre certains pays, de l'apparition d'une classe plus aisée de consommateurs de drogues dans de nombreux pays, de l'augmentation de la demande de pratiquement tous les types de drogues, des nombreuses mutations culturelles provoquées par la mondialisation et de la rapidité des communications entre les quatre coins de la planète.

Des pays jusqu'ici épargnés signalent aujourd'hui une augmentation sensible de la consommation de drogues et des problèmes liés à la drogue, en particulier ceux longeant les nouveaux itinéraires de trafic ou les itinéraires les plus empruntés, et ceux situés à proximité des nouvelles régions de production de drogue.

Criminalité organisée

De nombreuses organisations criminelles internationales et transnationales continuent à étendre leurs réseaux et à développer les liens qu'elles ont établis avec d'autres organisations criminelles partout dans le monde, permettant aux plus importantes d'entre elles de devenir toujours plus puissantes, de se doter d'équipements d'un degré de technicité croissant et de fonctionner selon une approche de plus en plus mondiale. Il existe dans le monde une grande variété de types d'organisations criminelles spécialisées dans la production, le transport et le trafic de drogues, chacun constituant une menace plus ou moins sérieuse pour les régions concernées. Il existe également un nombre croissant d'organisations régionales à caractère ethnique qui se livrent à de nombreuses activités illicites, y compris en matière de drogue, et qui représentent une menace de plus en plus grave non seulement pour les pays qui y sont confrontés, mais aussi pour l'ensemble de la région concernée et pour le monde entier.

Cocaïne

Près de 50 % de tous les messages concernant des saisies de drogue reçus par le Secrétariat général portent sur le trafic de cocaïne, ce qui explique que ce domaine soit considéré comme hautement prioritaire, tant par le Secrétariat général que par les pays membres. Le projet Marco porte sur les organisations de trafiquants de cocaïne et leurs associés partout dans le monde, et vise à recueillir des renseignements présentant un intérêt particulier, à les analyser et à communiquer les résultats aux pays membres, avant d'aider les B.C.N. et les autorités chargées de l'application de la loi à identifier et à démanteler les plus importantes d'entre elles.

L'opération Trampoline est une opération multidimensionnelle et interrégionale ayant pour but d'analyser les informations de police contenues dans le Système de documentation criminelle d'Interpol (ICIS) concernant les Antilles néerlandaises.

L'opération Veronica, entreprise en 2003, porte sur l'apparition d'un nouvel itinéraire d'acheminement de cocaïne au départ du Togo, en Afrique de l'Ouest, et à destination du Royaume-Uni, de la France, de la Suisse, de l'Italie et des États-Unis. Les conclusions sont communiquées aux pays concernés afin qu'ils examinent la situation et réfléchissent aux mesures à prendre pour y remédier.

L'opération Chinedu concerne une organisation de trafiquants de drogues dont les activités en Corée, au Japon, en Thaïlande, au Danemark, aux Pays-Bas, au Brésil et au Pérou ont été mises au jour en 2002 et 2003. Le cerveau de l'organisation était un Nigérian. Une notice rouge a été publiée à son encontre à la demande du B.C.N. coréen, aboutissant à l'arrestation de l'individu en Allemagne.

Héroïne

Le projet Héroïne d'Asie du Sud-Ouest fait suite à l'expression par les politiques et les responsables des services chargés de l'application de la loi d'une inquiétude croissante face à l'augmentation du trafic le long de la "Route de la soie" et aux niveaux élevés de production d'opium, qui a repris en Afghanistan, avec le risque que ces niveaux ne cessent de s'élever. On pense que l'augmentation du trafic le long de la Route de la Soie ou de l'itinéraire du Nord, par l'Asie centrale et la Russie, va

entraîner un développement de la consommation d'opiacés en Russie, en Europe de l'Est et en Asie centrale. Dans les régions concernées, l'augmentation du trafic pourrait en outre provoquer un accroissement de l'activité criminelle, de la corruption dans le secteur public, une hausse des coûts médicaux et sociaux et une certaine instabilité à l'intérieur des institutions publiques.

Ce projet a consisté à recueillir et à analyser des renseignements et des informations sur le trafic d'héroïne dans la région. Parmi ces informations figuraient des dates, des quantités et des lieux de saisies importantes et d'arrestations (y compris des informations sur les individus en question), l'origine de la drogue et les itinéraires d'acheminement, ainsi que des données obtenues après enquête, telles que les noms d'organisations criminelles et de leurs membres.

Substances psychotropes

Le projet Sydrug a commencé en mars 2003, tout d'abord en collaboration avec le Bureau de liaison de Bangkok pour la région Asie et Pacifique. Au cours des trois premiers mois, une réunion de travail a été organisée concernant l'affaire World Wide Travel (WWT), qui portait sur des réseaux criminels en République dominicaine utilisant pour dissimuler la drogue une marque bien précise de sac de voyage. Au cours de l'année, un rapport sur la situation régionale des drogues de synthèse a été entrepris, six messages d'alerte ont été envoyés aux pays membres les informant des dernières tendances observées et méthodes de dissimulation employées, et deux rapports ont été publiés, l'un intitulé "L'Internet et les drogues synthétiques", l'autre sur l'affaire de la République dominicaine. Un questionnaire sur les drogues de synthèse a été transmis à l'ensemble des pays membres d'Interpol, et l'analyse des réponses permettra d'obtenir davantage d'informations en vue d'élargir le projet à d'autres régions.

Criminalité financière et criminalité liée aux technologies de pointe

Criminalité liée aux technologies de pointe

L'échange de connaissances et la coopération en matière de lutte contre la criminalité liée aux technologies de pointe entre les groupes de travail européen,

Les photos montrent un laboratoire mobile typique de ceux utilisés pour la fabrication de drogues synthétiques (amphétamines, ecstasy). Ce laboratoire a été trouvé et saisi aux Pays-Bas, et il est actuellement utilisé par l'équipe du Projet Sydrug à des fins pédagogiques.



asiatique et africain d'Interpol travaillant sur ce sujet et le Secrétariat général se sont vu renforcés par l'approche plus dynamique et plus préventive adoptée dans ce domaine ainsi que par les réunions de travail qui ont été régulièrement organisées. Des conseils de bonne pratique quant au traitement des éléments de preuve informatiques ont été rassemblés et diffusés, la mise à jour annuelle du manuel d'Interpol sur les enquêtes relatives à la criminalité informatique a été effectuée, la constitution de bases de données sur les symboles et les surnoms utilisés par les pirates a été entreprise, le projet C-Stat sur les statistiques concernant la cybercriminalité a été mené à terme et la question de sa mise en œuvre est actuellement étudiée avec les groupes de travail régionaux et d'autres parties prenantes au sein des services chargés de l'application de la loi.

Un programme de formation à la lutte contre la criminalité liée aux technologies de pointe à l'intention des policiers du monde entier a été entrepris, sous la direction de l'équipe du Secrétariat général et en collaboration avec les groupes de travail régionaux d'Interpol. Les capacités des pays sont développées par la formation d'une centaine de "spécialistes" chaque année, afin d'accroître les compétences en matière de lutte contre cette forme de criminalité. Une formation a en outre été élaborée sur la préservation de l'intégrité du processus de conservation des éléments de preuve, afin que ceux-ci soient considérés comme recevables en justice.

Résultant directement de la tâche accomplie par les groupes de travail régionaux d'Interpol et de l'efficacité de l'action du Secrétariat général en matière de coordination, une nette progression du nombre d'infractions reconnues, ainsi qu'une augmentation des saisies et des analyses de matériel informatique ont été constatées. La participation d'Interpol à des projets internationaux tels que CTOSE (Cyber Tools Online Search for Evidence) a permis de renforcer la communication entre les services chargés de l'application de la loi et le secteur privé, et continue à mieux faire connaître cette forme de criminalité. Les utilisateurs d'outils informatiques n'en sont que plus vigilants et anticipatifs en ce qui concerne la protection, et le nombre d'infractions enregistrées a chuté, en particulier au cours du dernier trimestre de 2003.

Blanchiment de fonds

L'objectif, pour 2003, était de faire apparaître la nécessité de proposer des normes internationales et des outils pratiques en matière d'enquête et de les promouvoir, afin d'aider les pays membres à repérer les activités de blanchiment de fonds, ainsi que d'accroître la coopération au niveau international entre les différentes parties prenantes. Une large place a été accordée à la création de groupes de travail régionaux sur la coopération police/banques et à l'harmonisation des projets en cours, en vue d'éviter les chevauchements avec les activités d'autres organisations et initiatives telles que le Groupe d'action financière (GAFI), le Groupe

Egmont, le GAFIC⁷, le GAFISUD⁸ et les Nations Unies.

L'Unité Blanchiment de fonds du Secrétariat général s'est associée à la Federación latinoamericana de bancos (FELABAN⁹) pour créer un groupe de travail régional sur la coopération police/banques, et a participé au troisième congrès de cette organisation sur le blanchiment de capitaux et la saisie d'avoirs provenant d'activités illicites. Elle a en outre mené avec succès auprès d'organisations internationales des négociations visant à obtenir le financement de certaines initiatives d'Interpol. Parmi ces organisations figurent l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, sollicité pour qu'il apporte sa coopération au projet Fusion, la Banque mondiale, pour qu'elle participe à la création d'une base de données internationale sur la formation et l'assistance technique, et le Groupe Egmont, pour qu'il contribue au développement de l'échange d'informations.

Cartes de paiement

L'Unité Cartes de paiement a continué à accroître le niveau de service offert aux plus de 2 000 personnes autorisées à accéder aux pages du site Web d'Interpol consacrées aux cartes de paiement. Ces pages permettent aux enquêteurs des services chargés de l'application de la loi et du secteur privé d'accéder au Système universel de classification des fausses cartes de paiement, qui contenait, en septembre 2003, 866 fausses cartes. Autre outil auquel les utilisateurs ont eu de plus en plus recours en 2003 : la page "Latest News" du site, qui contient des comptes rendus très complets sur les nouvelles méthodes employées par les malfaiteurs organisés pour essayer de faire du profit en manipulant frauduleusement le système international des cartes de paiement. Début septembre 2003, le contrat de parrainage de cinq ans qui liait Interpol au secteur des cartes de paiement est arrivé à échéance. Depuis, l'Unité Cartes de paiement du Secrétariat général continue à fournir un service aux utilisateurs par l'intermédiaire du site Web, sous la forme de bulletins de renseignement publiés dans la page "Latest News" mentionnée.

7. Groupe d'action financière des Caraïbes (www.cfatf.org/)

8. Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux en Amérique du Sud (www.gafisud.org/)

9. Fédération bancaire latinoaméricaine (www.latinbanking.com/)

Criminalité liée à la propriété intellectuelle

L'Unité Criminalité liée à la propriété intellectuelle s'est employée à améliorer les services qu'elle offre aux enquêteurs des services chargés de l'application de la loi et du secteur privé travaillant dans ce domaine. A cet effet, le principal moyen utilisé a été le Groupe d'action d'Interpol sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle, composé de représentants des services chargés de l'application de la loi et des secteurs industriels touchés par ce fléau. Parmi les produits diffusés au cours de l'année figure l'Interpol Generic Manual on IP Crime Investigations, que l'on peut consulter dans les pages consacrées à cette forme de criminalité publiées dans la partie à accès restreint du site Web d'Interpol. Autre nouveauté : le formulaire normalisé d'Interpol sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle, créé pour simplifier la transmission par les pays membres d'informations sur les infractions de ce type.

Le Secrétaire Général a témoigné devant le House Committee on International Relations, au Congrès des États-Unis, en juillet. Commentant les liens entre certaines organisations terroristes et la criminalité liée à la propriété intellectuelle, il a recommandé que s'établisse un partenariat entre les secteurs public et privé afin qu'ils élaborent et mettent en œuvre ensemble des stratégies de lutte transversales. Conséquence directe de cette recommandation, un projet a été élaboré – l'Interpol IP Crime Model –, qui va servir de base à la mise en place d'un partenariat stratégique entre Interpol et les secteurs touchés par la criminalité liée à la propriété intellectuelle, afin d'atteindre ces objectifs.

Sûreté publique et terrorisme

L'équipe Sûreté publique et terrorisme (PST) du Secrétariat général a adopté une approche anticipative en matière de lutte contre le terrorisme et de renforcement de la coopération internationale entre le Secrétariat général et les B.C.N., ainsi qu'avec d'autres services chargés de l'application de la loi. Elle a fourni aux pays membres un ensemble de produits à valeur ajoutée consistant en six listes de terroristes présumés, soit 355 personnes au total, essentiellement des membres de groupes fondamentalistes nord-africains, des suspects recherchés par le Maroc et des



individus faisant l'objet d'une enquête en raison de liens présumés avec le terrorisme en Italie. Plusieurs rapports d'analyse sur les réseaux logistiques soutenant des activités terroristes ont en outre été élaborés.

Financement du terrorisme

Trois rapports d'analyse ont été diffusés portant sur le financement du terrorisme par des organisations humanitaires, des œuvres caritatives ou des organisations non gouvernementales (ONG). Les données sur ce thème contenues dans le Système de documentation criminelle d'Interpol ont été rassemblées et utilisées pour préparer un rapport intérimaire qui a été diffusé et débattu lors d'une réunion de travail organisée en mars à Zagreb. Au lendemain de cette réunion, les pays membres participants ont communiqué au Secrétariat général des informations complémentaires sur les activités d'ONG, qui ont permis de finaliser les rapports intérimaires.

Le projet BAOBAB a été créé au cours de la Conférence régionale africaine d'Interpol qui, en 2003, s'est tenue en Zambie. Aux fins de ce projet, les délégués ont recommandé que les pays communiquent à Interpol des listes



de terroristes présumés/recherchés pour qu'il les diffuse, et qu'ils recueillent et envoient des informations afin qu'elles soient analysées dans le cadre du travail en cours sur les groupes de terroristes actifs, le financement du terrorisme et le trafic d'armes. Des rapports d'analyse ont été préparés sur le Groupe libyen de lutte islamique, sur les activités terroristes du GSPC¹⁰ dans le sud de l'Algérie et aux frontières du Mali, de la Mauritanie et du Niger, sur le financement du terrorisme et les œuvres caritatives en Afrique, et une analyse – à partir de numéros de téléphones et des liens entre ces numéros et d'autres affaires – sur les activités illicites d'Africains hors de l'Afrique.

Le projet Pacific a été lancé en septembre 2003, au lendemain de l'attentat à la bombe dont a été la cible l'hôtel Marriot, à Jakarta, en août. Interpol a dépêché sur place une cellule de crise afin qu'elle évalue la situation et apporte un soutien opérationnel aux enquêteurs. Le Secrétaire Général a envoyé à tous les pays membres un courrier les informant

10. Groupe salafiste pour la prédication et le combat, un groupe fondamentaliste.

qu'Interpol allait axer sur l'Asie du Sud-Est et les îles du Pacifique une partie des services qu'il offre en matière de lutte contre le terrorisme. A ce jour, le projet Pacific a vu l'élaboration d'un rapport d'analyse et sa diffusion aux pays membres, et a permis l'augmentation des données relatives au terrorisme dans cette région enregistrées dans ICIS.

Le projet TENT est un nouveau projet sur les camps d'entraînement de terroristes qui consiste à recueillir des informations et des renseignements sur les instructeurs et les participants, sur le soutien logistique dont bénéficient ces camps et sur leur financement. Il s'agira d'aider les pays membres à identifier les groupes et organisations terroristes qui assurent le fonctionnement de ces camps. Une liste de 164 membres d'unités de moudjahidin ayant participé à la guerre en Bosnie-Herzégovine a été diffusée aux pays membres. Des photographies et des données nominatives concernant les membres des unités en question ont été publiées dans la partie du site Web d'Interpol à accès restreint. A ce jour, quatre membres de ces unités avaient un dossier à leur nom dans ICIS.

Le projet Passage porte sur les liens entre la criminalité organisée et le terrorisme dans la région méditerranéenne, et plus précisément sur les organisations criminelles opérant dans cette région qui facilitent l'immigration illégale et les déplacements de terroristes en fournissant des faux papiers, le trafic d'armes et les déplacements de clandestins.

Base de données Interpol sur les armes et les explosifs (système IWETS)

L'équipe PST a travaillé en étroite collaboration avec un consultant à la réalisation d'une étude de faisabilité sur la conception d'un nouveau système IWETS. Le but poursuivi était de créer un système entièrement nouveau fondé sur les technologies les plus modernes dans le domaine de l'informatique et des télécommunications, à savoir les technologies internet qui, depuis la création du système I-24/7, sont devenues la norme à Interpol pour ce qui touche à la communication. Le nouveau système assurera le suivi (traçage) d'armes à feu ou d'explosifs au moyen d'éléments standard désignés comme tels par Interpol. Les utilisateurs pourront procéder à des vérifications sur des armes à feu ou des

explosifs volés, perdus ou retrouvés, et publier, échanger ou consulter des documents d'enquête au moyen d'un babillard. Cet outil sera disponible 24 heures sur 24 dans les quatre langues d'Interpol, avec la formation en ligne correspondante.

Le projet Target a été entrepris à l'automne 2003. Il vise à établir et diffuser une liste annuelle des individus arrêtés pour des infractions commises en relation avec le terrorisme, par continent et par pays.

Trafic d'êtres humains et pornographie infantile

Trafic de migrants

Le principal axe de travail demeure la participation de la criminalité organisée au trafic de migrants asiatiques, essentiellement chinois. Le projet Bridge apporte aux pays membres un soutien en matière d'analyse dont le but est de mettre en évidence les liens existant entre des enquêtes menées dans différents pays et d'identifier les réseaux criminels internationaux. Ce projet sert par ailleurs à entreprendre de nouvelles enquêtes et à dégager les nouvelles tendances en ce qui concerne la facilitation de l'immigration clandestine. Conformément aux recommandations formulées lors des réunions internationales organisées dans le cadre de ce projet, davantage d'attention a été accordée à l'utilisation frauduleuse de documents d'identité.

Trafic d'êtres humains (THB)

Le Groupe de travail d'Interpol sur la traite des femmes a achevé l'élaboration d'un guide de bonne pratique à l'intention des services chargés de l'application de la loi destiné à être publié. A la suite de réunions du groupe de travail et de rapports de différents pays, un nouveau projet va être mis en œuvre, qui portera sur le trafic de femmes d'Europe de l'Est à destination d'autres pays. Actuellement, plus de 40 pays ont des officiers de contact spécialisés dans le domaine de la traite des femmes. L'analyse d'informations réalisée aux fins du projet Red Routes, qui traite des pays européens concernés par cette forme de criminalité, des méthodes utilisées et de l'identification des auteurs du trafic en question, devrait être publiée au printemps 2004. D'après les premières indications, cette analyse sera de nature à soutenir les

pays membres dans toute approche opérationnelle adoptée en matière de lutte contre les réseaux se livrant à cette traite.

Criminalité contre l'enfance

La base de données d'Interpol sur les images d'abus pédosexuels a continué à constituer un service à valeur ajoutée pour de nombreux services d'enquêtes du monde entier. Fin 2003, l'identité de 238 victimes avait été établie, soit 102 de plus que l'année précédente à la même époque. Une fois encore, cette base de données a permis de reconnaître des environnements ou des pays d'origine possibles pour certaines séries de photographies, contribuant à l'identification d'un certain nombre de victimes.

Au cours de l'année, l'équipe THB du Secrétariat général a continué à apporter son soutien à une initiative du G8 qui devrait conduire à une amélioration de l'utilisation de la base de données par les pays membres. Un chef de projet, dont le poste est financé par le G8 grâce à une subvention de la Commission européenne, a été désigné pour coordonner l'étude en question. Une importante opération internationale – l'opération Landslide – a été mise en œuvre par un certain nombre de pays membres après qu'une liste de noms d'abonnés à un site Web proposant des images d'abus pédosexuels eut été analysée et diffusée par le Secrétariat général. Plus de 5 000 individus ont ainsi été arrêtés dans le monde, et l'on s'attend à d'autres arrestations. L'équipe THB a prêté son concours à d'autres opérations, visant des personnes qui échangeaient des images d'abus commis sur des enfants. L'une d'entre elles en particulier, l'opération Artus, a abouti à de nombreuses arrestations. Les résultats sont en cours d'analyse et seront publiés en 2004.

Activités d'appui

Relations publiques, communication et publications

Médias

Les médias ont toujours montré un grand intérêt pour Interpol et ses activités. Le fonctionnement du Bureau de presse de l'Organisation a été modifié en 2003, et un journaliste professionnel a été recruté pour occuper le poste d'Attaché de presse principal. Grâce à la diffusion accrue de communiqués de presse ciblés et l'établissement de bonnes relations de travail avec des rédacteurs et journalistes clés d'organes de la grande presse, le temps de réaction pour traiter les demandes de renseignements émanant des médias a été considérablement réduit et des informations de plus en plus précises sont communiquées à ces derniers.

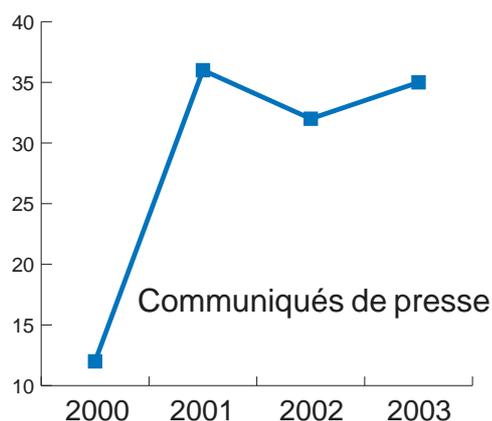
La méthode d'élaboration des statistiques concernant les demandes des médias ayant changé par suite de la réorganisation du service, les chiffres de 2003 ne peuvent être comparés à ceux cités les années précédentes. A titre indicatif, le nombre de demandes approche des 800. Une rubrique a été créée sur le site Web spécialement à l'intention des journalistes, dans laquelle figurent des conseils sur les façons d'utiliser au mieux le Bureau de presse d'Interpol et de trouver des informations utiles sur le site.

Nombreux sont les organes de la grande presse qui contactent désormais Interpol de façon régulière, pour des commentaires ou des informations sur des affaires criminelles ou terroristes particulièrement marquantes. Interpol est également cité plus régulièrement et plus favorablement dans les articles de la revue de presse effectuée quotidiennement par le Bureau de presse. Près de 7 000 articles ont mentionné Interpol au cours de l'année, quoiqu'il convienne de demeurer vigilants relativement aux inexactitudes qu'il arrive aux médias de publier.

Le Secrétaire Général a accédé aux demandes d'interviews d'un certain nombre d'organes de la presse écrite et radiotélévisée de premier plan en 2003, et a

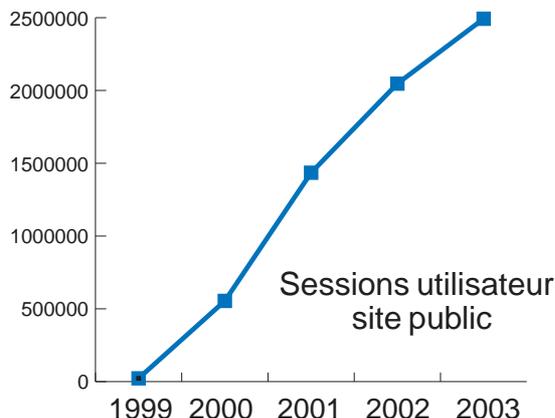
ainsi pu parler efficacement d'Interpol à un large public. D'autres fonctionnaires du Secrétariat général ont donné plus de 50 interviews sur certains projets, activités ou domaines d'action prioritaires d'Interpol. Les domaines qui ont le plus suscité l'intérêt des médias en 2003 ont été la sûreté publique et le terrorisme, les malfaiteurs et fuite et les notices relatives aux personnes recherchées, la pédopornographie et le trafic d'êtres humains, le vol d'œuvres d'art (en particulier de biens culturels iraqiens), l'analyse criminelle et l'appui en matière de police scientifique.

La session annuelle de l'Assemblée générale et les conférences régionales ont par ailleurs constitué d'excellents vecteurs de communication pour Interpol. Les points de presse organisés par l'attaché de presse dans ce cadre ont vu une participation satisfaisante et ont permis aux travaux de ces réunions – et aux activités d'Interpol en général – de faire l'objet d'une large couverture médiatique. Des points de presse spéciaux ont en outre été organisés à ces occasions, afin de promouvoir le nouveau système de communication policière I-24/7 et d'en expliquer le fonctionnement.



Succès du site Web

La partie à accès public du site Web est un moyen de répondre immédiatement à la demande d'informations sur Interpol provenant de l'extérieur. Avec quelque 2,5 millions de visites chaque année, et bien plus de 50 millions de hits, le site s'est révélé un outil de communication



extrêmement efficace par rapport à son coût. Les pages de la partie à accès public les plus fréquemment consultées sont la page d'accueil, les pages consacrées aux personnes recherchées, celles sur le terrorisme et celles concernant les recrutements.

Par rapport à 2002, les statistiques de 2003 montrent les augmentations suivantes : 37 % de hits supplémentaires (passant de 37 à 50,6 millions) et 22 % de sessions utilisateur en plus, le nombre moyen d'utilisateurs effectuant plus d'une nouvelle visite par mois progressant de 114 % et la durée moyenne des visites étant de 8 minutes.

Les informations que les utilisateurs peuvent consulter varient en fonction de leurs moyens et de leurs droits d'accès. Cela signifie tout à la fois que l'information est ciblée et que tout doit être mis en œuvre pour maintenir le niveau de sécurité nécessaire à la protection des données confidentielles. On constate d'après le tableau suivant que I-24/7 (par lequel on peut accéder à la partie à accès restreint du site), son tableau de bord et e-ASF sont d'ores et déjà nettement plus utilisés que l'accès par https avec nom d'utilisateur et mot de passe. Ont ainsi été enregistrées pour le seul e-ASF 14 247 sessions utilisateur via I-24/7, totalisant 1 616 905 hits.

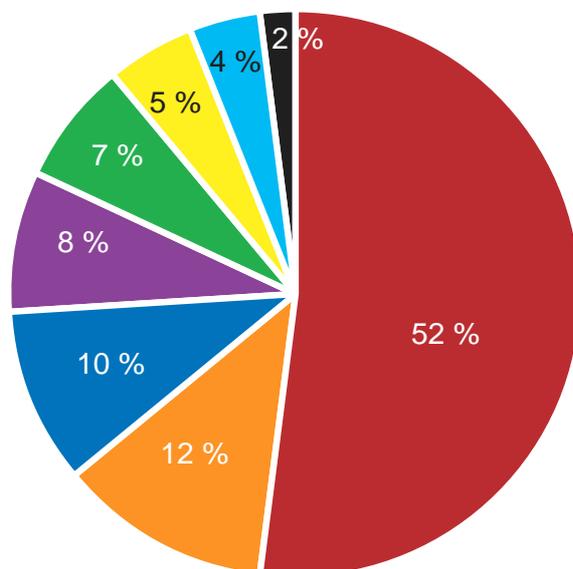
Types d'accès	Sessions	Hits
Partie du site à accès public http://www.interpol.int	2 492 659	50 618 312
Partie du site à accès restreint https://www.interpol.int	18 649	801 623
I-24/7 (Tableau de bord + e-ASF) VPN	23 740	3 900 373
Total	2 535 048	55 320 308

Ressources humaines

68 pays représentés au Secrétariat général

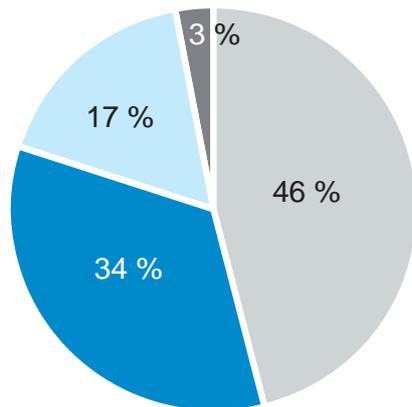
Au 31 décembre 2003, 431 personnes, originaires de 68 pays différents, étaient employées à Lyon et dans les Bureaux sous-régionaux, dont 146 (34 % du total) fonctionnaires mis à disposition et 18 (4 % du total) fonctionnaires détachés, c'est-à-dire pour lesquels Interpol prend tout ou partie des coûts à sa charge. Les fonctionnaires sous contrat constituent 62 % du personnel du Secrétariat général, soit 267 personnes.

Répartition du personnel par type d'activité



- Systèmes d'information
- Bureau du Conseiller juridique
- Services linguistiques
- Sécurité et Services généraux
- Finances, Administration et gestion ressources humaines
- Communication et publications
- Cabinet, Planification, Protocole
- Services de police

Répartition du personnel des services de police par type d'activité



- Bureau du Directeur exécutif
- Criminalité spécialisée
- Appui opérationnel
- Services régionaux et nationaux

Situation financière

Résultat 2003 — Synthèse (en milliers d'euros)

	Réalisation 2003
CHARGES	
Rémunérations (dont interprètes)	17 950
Autres charges de personnel (dont formation, recrutements, etc.)	1 238
Locaux (services de base, nettoyage, agencements, etc.)	994
Déplacements/Transport	2 223
Dépenses de bureau (matériel, fournitures, boutique, frais postaux, etc.)	1 496
Télécommunications (téléphone, X.400, I-24/7, etc.)	2 583
Maintenance informatique et télécoms	955
Services extérieurs (conseil, traduction, assurances, etc.)	692
Impôts/Taxes	41
Dépenses externes (bourses et subventions)	9
Pertes de change	84
Total charges	28 265
PRODUITS	
Contributions statutaires	-27 707
Contributions au fonctionnement des Bureaux sous-régionaux	-511
Autres contributions	-692
Autres produits	-2 130
Gains/pertes sur taux de change et gains/pertes non budgétés	-153
Transferts aux Fonds	2 272
Total produits	-31 193
Résultat	-686

Note :

Ces chiffres, qui incluent les Bureaux sous-régionaux et les projets à financement externe, constituent le budget de fonctionnement d'Interpol pour 2003, soit un budget de 30 millions d'euros. L'Organisation a par ailleurs engagé 233 000 euros supplémentaires en dépenses de fonctionnement et 129 000 euros en dépenses d'investissement financées par des sources externes.

Comité exécutif
(au 31 décembre 2003)

Président

Jesús Espigares Mira (Espagne) 2000 – 2004

Vice-président (Afrique)

Jackie Selebi (Afrique du Sud) 2002 – 2005

Vice-président (Amériques)

Michael J. Garcia (Etats-Unis) 2003 – 2006

Vice-président (Asie)

Prem Chand Sharma (Inde) 2003 - 2006

Délégués

Mireille Ballestrazzi (France) 2002 – 2005

Georges Boustani (Liban) 2003 – 2006

Rodolfo De La Guardia Garcia (Mexique) 2002 – 2005

Juris Jasinkevics (Lettonie) 2002 – 2005

Agathe Florence Lele (Cameroun) 2003 – 2006

Mohamed Ibrahim Mohamed (Egypte) 2002 – 2005

Rodolfo Ronconi (Italie) 2003 – 2006

Alfredo Jorge San Martin (Argentine) 2003 – 2006

Hiroaki Takizawa (Japon) 2003 – 2006

Bureaux sous-régionaux

Buenos Aires, Argentine

Abidjan, Côte d'Ivoire

San Salvador, El Salvador

Nairobi, Kenya

Bangkok Liaison Office — Lobang, Thaïlande

Harare, Zimbabwe

PAYS MEMBRES, B.C.N. ET SOUS-B.C.N.

Pays membre, B.C.N./Sous-B.C.N.

Afghanistan, Kaboul
Afrique du Sud, Pretoria
Albanie, Tirana
Algérie, Alger
Allemagne, Wiesbaden
Andorre, Andorre-la-Vieille
Angola, Luanda
Anguilla (R.U.), The Valley
Antigua-et-Barbuda,
St John's
Antilles néerlandaises,
Willemstad
Arabie saoudite, Riyad
Argentine, Buenos Aires
Arménie, Erevan
Aruba, Oranjestad
Australie, Canberra
Autriche, Vienne
Azerbaïdjan, Bakou
Bahamas, Nassau
Bahreïn, Adaliya
Bangladesh, Dacca
Barbade, Bridgetown
Bélarus, Minsk
Belgique, Bruxelles
Belize, Belmopan
Bénin, Cotonou
Bermudes (E.U.), Hamilton
Bolivie, La Paz
Bosnie-Herzégovine,
Sarajevo
Botswana, Gaborone
Brésil, Brasilia
Brunei, Bandar Seri Begawan
Bulgarie, Sofia
Burkina Faso,
Ouagadougou
Burundi, Bujumbura
Cambodge, Phnom Penh
Cameroun, Yaoundé
Canada, Ottawa
Cap-Vert, Praia
Caïmans (îles) (R.U.),
Georgetown
**République
centrafricaine**, Bangui
Chili, Santiago
Chine, Beijing
Chypre, Nicosie
Colombie, Bogota
Comores, Moroni
Congo, Brazzaville
**Congo (Rép. démocratique
du)**, Kinshasa
Corée, Séoul
Costa Rica, San José
Côte d'Ivoire, Abidjan
Croatie, Zagreb
Cuba, La Havane
Danemark, Copenhague
Djibouti, Djibouti
Dominique, Roseau
République dominicaine,
Saint-Domingue
Egypte, Le Caire
El Salvador, San Salvador
Emirats arabes unis,
Abou Dhabi
Equateur, Quito
Erythrée, Asmara
Espagne, Madrid
Estonie, Tallinn
Etats-Unis, Washington DC
Ethiopie, Addis-Abeba
Finlande, Vantaa
Fidji, Suva
France, Nanterre
Gabon, Libreville
Gambie, Banjul
Géorgie, Tbilissi
Gibraltar (R.U.), Gibraltar
Ghana, Accra
Grèce, Athènes
Grenade, St George's
Guatemala, Guatemala City
Guinée, Conakry
Guinée-Bissau, Bissau
Guinée équatoriale,
Malabo
Guyana, Georgetown
Haïti, Port-au-Prince
Honduras, Tegucigalpa
Hong Kong (Chine),
Hong Kong
Hongrie, Budapest
Inde, New Delhi
Indonésie, Jakarta
Iran, Téhéran
Iraq, Bagdad
Irlande, Dublin
Islande, Reykjavik
Israël, Jérusalem
Italie, Rome
Jamaïque, Kingston
Japon, Tokyo
Jordanie, Amman
Kazakhstan, Almaty
Kenya, Nairobi
Kirghizistan, Bichkek
Koweït, Dahiyaat Abdullah
Al-Salem
Laos, Vientiane
Lesotho, Maseru
Lettonie, Riga
Liban, Beyrouth
Libéria, Monrovia
Libye, Tripoli
Liechtenstein, Vaduz
Lituanie, Vilnius
Luxembourg, Luxembourg
Macao (Chine), Macao
**Ex-République
yougoslave de
Macédoine**, Skopje
Madagascar, Antananarivo
Malaisie, Kuala Lumpur
Malawi, Lilongwe
Maldives, Male
Mali, Bamako
Malte, Floriana
Maroc, Rabat
Marshall (îles), Majuro
Maurice, Port-Louis
Mauritanie, Nouakchott
Mexique, Mexico
Moldova (Rép. de),
Chisinau
Monaco, Monaco
Mongolie, Oulan-Bator
Montserrat (R.U.),
Plymouth
Mozambique, Maputo
Myanmar, Yangon
Namibie, Windhoek
Nauru, Yaren
Népal, Katmandou
Nicaragua, Managua
Niger, Niamey
Nigéria, Lagos
Norvège, Oslo
Nouvelle-Zélande,
Wellington
Oman, Mascate
Ouganda, Kampala
Ouzbékistan, Tachkent
Pakistan, Islamabad
Panama, Panama
**Papouasie-Nouvelle-
Guinée**, Konedobu
Paraguay, Asunción
Pays-Bas, La Haye
Pérou, Lima
Philippines, Manille
Pologne, Varsovie
Portugal, Lisbonne
Porto Rico (E.U.), San Juan
Qatar, Doha
Roumanie, Bucarest
Royaume-Uni, Londres
Russie, Moscou
Rwanda, Kigali
Sainte-Lucie, Castries
Saint-Kitts-et-Nevis,
Basseterre
**Saint-Vincent-et-
Grenadines**, Kingstown
**Samoa-américaines
(E.U.)**, Pago Pago
São Tomé-et-Principe,
São Tomé
Sénégal, Dakar
Serbie-et-Monténégro,
Belgrade
Seychelles, Victoria/Mahé
Sierra Leone, Freetown
Singapour, Singapour
Slovaquie, Bratislava
Slovénie, Ljubljana
Somalie, Mogadiscio
Soudan, Khartoum
Sri Lanka, Colombo
Suriname, Paramaribo
Swaziland, Mbabane
Suède, Stockholm
Suisse, Berne
Syrie, Damas
Tadjikistan*, Douchanbé
Tanzanie, Dar es-Salam
Tchad, N'Djamena
République tchèque,
Prague
Thaïlande, Bangkok
Timor oriental, Dili
Togo, Lomé
Tonga, Nucu'alofa
Trinité-et-Tobago,
Port of Spain
Tunisie, Tunis
Turks et Caïques (R.U.),
Providenciales
Turquie, Ankara
Ukraine, Kiev
Uruguay, Montevideo
Venezuela, Caracas
**Îles Vierges du
Royaume-Uni (R.U.)**,
Road Town/Tortola
Viet Nam, Hanoi
Yémen, Sanaa
Zambie, Lusaka
Zimbabwe, Harare

*Demande d'adhésion 2004

© Interpol 2004

Secrétariat général d'Interpol
200, quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France
Tél: +33 4 72 44 70 00
Fax: +33 4 72 44 71 63
E-mail: cp@interpol.int
Site web: www.interpol.int

Les professionnels des services chargés de l'application de la loi ayant des questions concernant des affaires criminelles spécifiques sont priés de contacter le Bureau central national d'Interpol dans leur pays. Les particuliers pourront s'adresser au service chargé de l'application de la loi compétent de leur pays.